

Outils

Procédure d'activation du dispositif de gestion de crise

 <p>CPTS Mulhouse Agglomération Communauté Professionnelle Territoriale de Santé</p>	<h3>Procédure d'activation du dispositif de gestion crise</h3>	<p>Page 1 sur 1</p>
---	--	---------------------

<p>Rédaction : Par : Le :</p>	<p>Validation : Par : Le :</p>	<p>Date d'application :</p> <p style="text-align: right;">Version 1</p>
--	---	---

<p>Périmètre d'application :</p> <p>Le territoire de la CPTS Mulhouse Agglomération « M2A »</p>
<p>Pourquoi :</p> <p>Cette procédure est mise en place, pour instaurer le circuit de déclenchement du plan de gestion de crise sanitaire le plus rapidement possible dès la réception de l'alerte émanant des autorités et faciliter la mobilisation de toutes les capacités de la CPTS (moyens humains et logistiques) en cas de SSE</p>
<p>Qui :</p> <p>Concerne les membres de la cellule de crise de la CPTS Mulhouse Agglomération</p>
<p>Procédure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réception de l'alerte à l'analyse de la SSE - L'activation du dispositif - Le pilotage - L'atterrissage
<p>Références :</p> <p>Des fiches reflexes</p>

<p>Date de création :</p> <p>Le 17/05/2023</p>	<p>Date de modification :</p>	<p>Modifications apportées :</p>
---	--------------------------------------	---